

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Réservation

Condition location camping :

Les séjours en location ont une durée minimum de 2 nuits en basse saison (hors weekend spéciaux, hors juillet août et offres spécifiques) et de minimum 7 jours en juillet et août.

Les arrivées sont prévues entre 16h et 19h, les départs avant 10h. Des aménagements peuvent être faits en basse saison, selon les disponibilités, après échange avec l'accueil du camping lors de votre arrivée.

Les arrivées en basse saison ne sont pas soumises à un jour particulier d'arrivée. En juillet et août les arrivées peuvent se faire les samedis, dimanches, mercredis ou vendredis (selon les campings, se renseigner avant auprès du service réservation ou du camping)

Condition emplacement camping :

Concernant les emplacements, les jours d'arrivées et de départs sont libres. Pas de durée minimum de séjour (sauf sur certaines périodes, selon les campings, se renseigner auprès du service réservation ou sur le site internet). Les arrivées se font à partir de 14h et les départs avant 12h.

Comment Réserver ?

Effectuer votre réservation en ligne, par téléphone ou par mail.

Toute réservation est effective lors de la réception de l'acompte (confère partie 2 « Paiement de la réservation »), d'un contrat de réservation papier ou numérique et une fois validée par le camping.

2. Tarifs

Les tarifs indiqués sur le site internet sont les tarifs de base qui ne comprennent ni les options supplémentaires, ni la taxe de séjour. Seasonova faisant de la tarification dynamique, les tarifs sont susceptibles de varier en cours de saison, à la hausse comme à la baisse. Une promotion ne peut être appliquée sur une réservation déjà réglée et validée.

Seasonova propose pour tout séjour réservé sur son site internet, un tarif Flex et un tarif Non Flex. Pour toute arrivée sur un camping sans réservation, le tarif Flex sera appliqué.

• Tarif Flex :

Paiement : 30% d'acompte à régler au moment de la réservation. Solde à régler en totalité 30 jours avant le début du séjour. Pour toute réservation effectuée à moins de 30 jours de la date d'arrivée, le montant total de la réservation sera demandé.

Annulation / modification :

Jusqu'à 8 jours (inclus) avant le début du séjour : annulation et modification possible sans justificatif. 30% du montant de la réservation remboursé sous forme d'avoir (valable dans tous les campings Seasonova pour un séjour jusqu'au 30 juin de la saison suivante). Si le client a déjà réglé le solde au

moment de l'annulation, il lui sera remboursé intégralement dans un délai de 3 mois maximum.

A partir de 7 jours (inclus) avant le début du séjour : annulation ou modification de séjour possible **sur justificatif**, voir les conditions sur [le site internet](#). Remboursement du montant total de la réservation sous forme d'avoir valable pour un séjour jusqu'au 30 juin de la saison suivante dans tous les campings Seasonova. Interruption de séjour possible sur justificatif, remboursement, sous forme d'avoir, au prorata des nuits passées.

• Tarif Non Flex :

Paiement : 100% à la réservation

Annulation / modification : Pas possible.

Réservation via nos partenaires :

Pour toute réservation au tarif ACSI (dans les campings Seasonova les acceptant), les conditions du tarif Non Flex s'appliquent.

Pour toute réservation sur un site partenaire, les conditions indiquées sur le site partenaire s'appliquent. Dans le cas où les conditions ne sont pas indiquées, les conditions du tarif Flex s'appliquent.

3. Paiement de votre réservation

• Versement de l'acompte

Un acompte de 30% du montant du séjour est demandé pour valider votre réservation au tarif Flex, 100% pour le tarif non Flex. Pour les réservations à moins d'un mois de la date du séjour et pour un séjour au tarif Non Flex, le montant total est à régler au moment de la réservation.

• Règlement intégral du séjour

Le règlement intégral du séjour devra être effectué en espèce, Carte Bancaire, virement bancaire (selon les campings) ou chèque ANCV au plus tard 30 jours avant l'arrivée. Le camping se réserve le droit d'annuler votre réservation en cas de non-paiement du solde à la date prévue et conserver votre acompte de 30%.

A réception de tout paiement, arrhes ou solde, même sans contrat signé, le camping considérera les conditions générales de vente, lues et acceptées par le client.

• Paiement en 4X par carte bancaire avec notre partenaire FLOA.

Notre partenaire financier FLOA, propose des solutions de paiement pour vos achats de biens et/ou de services, en 4 échéances par carte bancaire. Ces solutions de paiement sont réservées aux particuliers (personnes physiques majeures) résidents en France, titulaires d'une carte bancaire Visa ou MasterCard possédant une date de validité correspondant à la durée du remboursement. FLOA, RCS Bordeaux 434 130 423, dont le siège

social se situe Immeuble G7 – 71 Rue Lucien Faure à Bordeaux (33300) soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 09 et enregistrée à l'ORIAS sous le numéro n° 07 028 160 (www.orias.fr). FLOA se réserve le droit d'accepter ou de refuser votre demande de financement ; vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#). Nous attirons votre attention sur le fait que si vous demandez à payer votre commande de biens et/ou de service au moyen de ces solutions de paiement, vos données personnelles seront transmises à FLOA à des fins d'étude de votre demande de financement, de gestion de votre contrat de crédit et le cas échéant, de recouvrement. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

Le paiement en 4X par FLOA est uniquement disponible sur le tarif FLEX.

4. Confirmation de réservation

Votre réservation sera effective après réception de votre contrat signé (ou validé sur internet) et de l'acompte encaissé par voie numérique ou postale.

Dans le cas de l'impossibilité de répondre à votre demande par manque de disponibilité, nous vous retournons votre acompte dans les meilleurs délais.

Les réservations ne lient Seasonova, que si Seasonova les a acceptées, ce que Seasonova est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Seasonova propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Seasonova se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.

ABSENCE DE DELAI DE RETRACTATION

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, Seasonova informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

RÉSERVATION DE GROUPE

- Toute réservation de plus de 4 hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour sur le même camping Seasonova est considérée comme un groupe.
- Les hébergements proposés sur le site internet marchand Seasonova sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle.
- Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement contacter le camping Seasonova souhâit  par t l phone, par email ou via notre rubrique « Nous Contacter ». Le camping Seasonova contact  se r serve le droit d' tudier la demande de r servation avant acceptation ou refus de celle-ci.

5. Les locatifs

Les animaux ne sont pas admis dans les locations, sauf si cela est sp cifi  dans le descriptif de la location. En cas de non-respect du r glement int rieur, la direction se r serve le droit d'interrompre le s jour sans remboursement.

La location est faite   titre strictement personnel et ne pourra  tre c d e ou sous lou e sans le consentement de la Direction du camping.

Les campings Seasonova se r servent le droit de refuser l'acc s au camping aux groupes ou familles se pr sentant avec un nombre de participants sup rieur   la capacit  de l'h bergement lou .

- A votre arriv e

Le jour de votre arriv e dans le Camping Seasonova, vous serez accueilli   partir de 16h00, et   la remise des clefs de votre location, une caution de 350  vous sera demand e avant toute livraison de la location. Celle-ci peut  tre r gl e par ch que ou empreinte bancaire.

Possibilit  de demander l'option nettoyage d s votre r servation ou arriv e pour 70  (hors nettoyage des couverts, ustensiles de cuisine et poubelle). Cette option est r servable jusqu'  la veille de votre d part.

La caution vous sera remise   votre d part apr s  tat des lieux sous r serve de remise du mat riel en bon  tat.

Une fiche d'inventaire vous sera remise   votre arriv e. Signalez toute anomalie le jour m me. Aucune r clamation formul e ult rieurement ne pourra  tre prise en compte.

Nous proposons divers services dont vous pouvez demander les tarifs   la r ception.

- Le jour du d part

Un  tat des lieux de votre location sera fait le jour de votre d part. Une prise de rendez-vous doit  tre faite la veille du d part. Pour rappel les d parts se font entre 8h et 10h. Les frais  ventuels de remise en  tat, le mat riel manquant ou d t rior , seront factur s (le camping se r serve le droit de garder la totalit , ou une partie du d p t de garantie). Si l'h bergement n'est pas laiss  en parfait  tat de propret , 100  de frais de nettoyage vous seront factur s.

Pour tout d part retard , il pourra vous  tre factur  une journ e suppl mentaire au prix de la nuit en vigueur.

Il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (v los, etc.). Le camping d cline toute responsabilit  en cas d'incident relevant de la responsabilit  civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du r glement int rieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances caus es par les

personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

6. Retard

Toute location / tout emplacement doit être occupée avant 20h le jour de votre arrivée mentionné sur votre contrat. En l'absence de message justifiant un retard, la location / l'emplacement devient disponible 24h après la date initialement prévue. Toute arrivée tardive doit être signalée par mail ou par sms au numéro du camping afin que celui-ci prenne les dispositions nécessaires pour votre accueil.

7. Modification de votre réservation

La possibilité de modification de séjour dépend du tarif choisi par le client. Le tarif Non Flex ne permet pas la moindre modification de séjour. Avec le tarif Flex, des modifications peuvent être effectuées sans frais jusqu'à 8 jours avant l'arrivée, sous réserve de disponibilités.

Le client peut demander la modification de son séjour dans le même camping (dates, type d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) avant la date limite de modification, dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. À défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions d'annulation.

- Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.
- Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

8. Annulation, interruption de séjour et prestations non utilisées

1. Prestations non utilisées

En cas de séjour interrompu ou abrégé pour l'une des raisons suivantes:

- Fermeture des frontières par décision administrative
- Fermeture administrative du camping
- Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres par décision administrative ne permettant pas de venir au camping

Un bon à valoir d'un montant correspondant aux nuits non consommées, valable deux ans, sera émis par le camping. En cas de refus de la part du client de ce bon à valoir, il sera remboursé, sur demande.

En dehors des raisons mentionnées ci-dessus, tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) du fait du client ne pourra pas donner lieu à un remboursement ou à un bon à valoir.

2. Annulation du fait du camping Seasonova

En cas d'annulation du fait du camping Seasonova, sauf en cas de force majeure, les sommes versées pour la réservation seront totalement remboursées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

3. Annulation du fait du campeur

Toute demande d'annulation devra obligatoirement être communiquée par courrier à l'adresse postale du camping Seasonova ou par e-mail. Les annulations transmises par téléphone ne pourront pas être prises en compte. Toute annulation entraîne la résiliation de la réservation et le camping se réserve le droit de proposer à nouveau l'hébergement à la location.

a. En cas d'annulation de la part du campeur ayant opté pour le tarif Non Flex :

Pour l'une des raisons suivantes et ce jusqu'à sa date d'arrivée :

- Fermeture des frontières par décision administrative
- Fermeture administrative du camping
- Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres par décision administrative ne permettant pas de venir au camping

Un bon à valoir, d'un montant correspondant à l'intégralité des sommes versées, valable deux ans, sera émis par le camping. En cas de refus de la part du client de ce bon à valoir, il sera remboursé, sur demande, du montant correspondant.

Pour toutes autres raisons toutes les sommes versées seront conservées par le camping.

b. En cas d'annulation de la part du campeur ayant opté pour le tarif Flex :

Annulation jusqu'à 8 jours avant la date de début de séjour :

Un bon à valoir, valable sur un séjour jusqu'au 30 juin de la saison suivante, dans tous les campings Seasonova, du montant de l'acompte (30% du montant de la réservation) sera émis par le camping. Toute autre somme versée par le client sera remboursée dans un délai maximum de 3 mois.

Annulation à partir de 7 jours (inclus) avant le début du séjour :

Un justificatif sera demandé au client pour toute annulation. Un bon à valoir, valable pour un séjour jusqu'au 30 juin de la saison suivante, dans tous les campings Seasonova, du montant total de la réservation sera émis par le camping.

En cas d'annulation du séjour, le montant réglé en chèques vacances ne peut faire l'objet d'aucun remboursement conformément à l'article L.112-14 I. du Code monétaire et financier. Dans ce cas, un bon à valoir non remboursable d'une durée de validité de 2 ans, utilisable dans le camping où le séjour a été annulé sera établi du montant des sommes versées en Chèque vacances, déduction faite éventuellement de l'acompte, selon les conditions indiquées ci-dessus.

9. Médiateur

En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping à la possibilité de saisir un médiateur de la

consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivants :

SAS Médiation Solution
222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Nioist
site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>,
email : contact@sasmediationsolution-conso.fr

10. IMAGE

Vous autorisez Seasonova, ainsi que toute personne désignée par Seasonova, à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour chez Seasonova et à exploiter lesdites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet Seasonova - dont Facebook et Instagram - sur les supports de présentation et de promotion Seasonova et sur les guides de voyage ou touristiques). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation des établissements et du réseau Seasonova et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

11. ANIMAUX

Les animaux sont acceptés dans les campings Seasonova (exceptés les chiens de la 1ère et 2ème catégorie et dans certaines locations – cf. paragraphe 5) moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.